



---

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2021

---

Le 27 mai 2021, à dix-huit heures trente-huit minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le 21 mai 2021

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	30
Excusés	3

**Présents :**

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD  
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - M. Paul LONGATTE  
Mme Eliane RENAUT - M. Christian BURLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND  
Mme Christelle JACQUEMOUD - M. Gabriel DUVAL - M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI  
M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET - M. Régis GANDON - Mme Souad TERRASSIN  
M. Sébastien COIRRE - Mme Margareth SAMSON - Mme Christel NORMAND - Mme Sabrina DUVAL  
Mme Nadège BLANCHARD - M. Erwan TANNEAU - M. THIBAudeau André

**Excusés :**

Mme Lætitia GUTH (procuration à Mme Françoise CRAND)  
M. Jonathan HERVÉ (procuration à Mme Hélène MAVÉRAUD)  
M. Brice CLOUET (procuration à Mme Danielle CORNET)

**Secrétaire de séance :**

M. Erwan TANNEAU

---

## Sommaire

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021
- Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal
- **Présentation des missions et des actions du Syndicat du Bassin Versant du Brivet :**  
**interventions de M. Guillaume PANHELLEUX, directeur et de Mme Mathilde GOALABRÉ, animatrice Bassin Versant**

- Points soumis au vote :

### **AFFAIRES GÉNÉRALES**

- 2021-051 Fixation du nombre d'Adjoints au Maire : modification de la délibération municipale n°2020-033, en date du 26 mai 2020
- 2021-052 Approbation du tableau du Conseil municipal
- 2021-053 Modification de la composition des commissions municipales
- 2021-054 Conclusion d'une convention de financement avec l'Agence régionale de santé dans le cadre de la mise en place d'un centre de vaccination contre la Covid 19, à Pont-Château
- 2021-055 Proposition de vœu municipal pour un référendum au sujet de la réunification de la Bretagne

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 2021-056 Mise à jour du tableau des effectifs
- 2021-057 Création de postes d'agents contractuels
- 2021-058 Mise en place d'un contrat d'apprentissage

### **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

- 2021-059 Avenant à la convention de mise à disposition conclue avec SNCF Réseau pour la voie inexploitée 460 000 (Sablé-sur-Sarthe / Montoir-de-Bretagne)
- 2021-060 Conclusion d'une convention de gestion relative au rucher du Vallon des butineurs

### **FINANCES**

- 2021-061 Décision modificative n°1 - Budget Carré d'argent
- 2021-062 Rapport sur l'affectation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) - Année 2020
- 2021-063 Indemnités de gardiennage des églises
- 2021-064 Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de Loire-Atlantique
- 2021-065 Avenant n°1 à la convention conclue avec l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique, relative au portage de la parcelle AD 310, située allée du Brivet
- 2021-066 Sollicitation d'une subvention auprès du Département de Loire-Atlantique dans le cadre du dispositif « AMI Cœur de bourg / cœur de ville » pour le projet de démolition de bâtiments industriels désaffectés, allée du Brivet
- 2021-067 Adhésion au Groupement de Défense Sanitaire de Loire-Atlantique
- 2021-068 Attribution d'une subvention pour un projet artistique à destination "d'élèves décrocheurs" scolarisés au collège Frida Kahlo
- 2021-069 Conclusion d'une convention avec Atlantic' Eau portant sur des travaux de desserte en eau potable du lotissement communal « La Chasselandière »

### **VIE SCOLAIRE, ENFANCE**

- 2021-070 Renouvellement de la convention portant sur le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés (RASED) conclue avec les communes de la circonscription de Pont-Château
- 2021-071 Tarifs pour les activités relevant du Pôle Vie scolaire, enfance : restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement

### **CADRE DE VIE, BÂTIMENTS**

- 2021-072 Sollicitation d'une subvention auprès de la Région des Pays de Loire pour la mise en accessibilité des points d'arrêt routiers prioritaires du réseau régional de transport de voyageurs
- 2021-073 Conclusion d'une convention de gestion avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la société LOTIPROMO pour l'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour de la rue du Vélodrome et de l'allée René Grenier

- **Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Erwan TANNEAU est nommé secrétaire de séance.

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

- **Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal.**

Date	N° de la décision	Objet	N° de la délégation mise en œuvre
29/03/2021	2021-010	Confier à l'entreprise ROUSSELEAU ELECTRICITE CHAUFFAGE ISOLATION les travaux de réfection des tableaux électriques TD 1, TD2 et TD3 de l'école Charlie Chaplin, pour un montant de 10 379.97€ H.T, soit 12 455.96€ TTC.	4
29/03/2021	2021-011	Confier à l'entreprise LANDAIS les travaux de déconstruction du bloc sanitaire situé route de Saint-Roch, à Pont-Château, pour un montant de 23 900€ H.T, soit 28 680€ TTC.	4
07/04/2021	2021-012	Attribuer le marché d'aménagements de sécurité aux lieux-dits la Croix des Essarts, route de Besné et rue de Tréguilly ainsi : • Lot n° 1 « voirie » : SAS LANDAIS André, pour un montant total de 57 027.20€ HT, soit 68 432,64 € T.T.C. • Lot n°2 « signalisation » : société SIGNALISATION 44, pour un montant de 22 124.45€ HT, soit 26 549,34 € TTC.	4
23/04/2021	2021-013	Conclure une convention d'occupation précaire avec la SARL « L'essentiel du Brivet », pour la mise à disposition d'un local d'une superficie de 96.50m², situé 16 rue Maurice Sambron, à Pont- Château.	5
04/05/2021	2021-014	Confier à la fondation d'entreprise CLARA du groupe SACPA la réalisation, pour le compte de la Commune, des campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants, organisées en 2021.	4
07/05/2021	2021-015	Valider l'avis de la commission MAPA du 5 mai 2021 et attribuer à SOL SOLUTION le marché de rénovation du sol sportif de type Boulenger de la salle municipale du Landas, pour un montant de 90 280.46€ H.T, soit 108 336.56€ TTC.	4
07/05/2021	2021-016	Valider l'avis de la commission MAPA du 5 mai 2021 et attribuer à OHM'ELEC le marché de remplacement des éclairages de la grande salle du gymnase municipal du Landas, pour un montant de 52 055.89€ H.T, soit 62 467.07€ TTC	4
12/05/2021	2021-017	Valider l'avis de la commission MAPA du 5 mai 2021 et attribuer comme suit le marché d'aménagement de l'îlot des Centrais. • Lot n° 1 « Terrassement – voirie – assainissement pluvial » : COLAS CENTRE OUEST, pour un montant de 309 978,02 € H.T, soit 371 973,62 € T.T.C. • Lot n°2 « Aménagements paysagers » : ATLANTIC PAYSAGE, pour un montant 144 998,69 € H.T soit 173 998,43 € T.T.C.	4

- **Présentation des missions et des actions du Syndicat du Bassin Versant du Brivet : interventions de M. Guillaume PANHELLEUX, directeur et de Mme Mathilde GOALABRÉ, animatrice Bassin Versant**

- **Points soumis au vote :**

## **AFFAIRES GÉNÉRALES**

---

### **DÉLIBÉRATION N°2021-051 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE : MODIFICATION DE LA DELIBERATION MUNICIPALE N°2020-033, EN DATE DU 26 MAI 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 25 voix pour, 5 abstentions (Sylvie MORAND, Sabrina DUVAL, Jean-François GAUTIER, André THIBAUDEAU, Valérie ROSE) et 3 voix contre (Paul LONGATTE, Gabriel DUVAL, Christelle JACQUEMOUD).

- > D'approuver la suppression d'un poste d'Adjoint.
- > De fixer à 8 le nombre d'adjoints au Maire.

### **DÉLIBÉRATION N°2021-052 – APPROBATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De prendre acte de la nouvelle composition du tableau du Conseil municipal, annexé à la présente délibération.
- > De transmettre le tableau du Conseil municipal modifié à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

### **DÉLIBÉRATION N°2021-053 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De ne pas recourir au scrutin secret pour la nomination des représentants au sein des neuf commissions municipales.
- > De désigner ainsi les membres des commissions municipales (sous réserve d'éventuelles modifications qui interviendraient postérieurement à l'envoi des convocations du présent exposé de questions) :

Commission Finances	Stéphane POILVÉ Sébastien COIRRE Sabrina DUVAL Paul LONGATTE Hélène MAVÉRAUD Sylvie MORAND Philippe ROUAUD
Commission Affaires sociales et santé	Sylvie MORAND Nadège BLANCHARD Christian BURLLOT Raphaël CONDÉ JIMENEZ Christel NORMAND Philippe ROUAUD Valérie ROSE

Commission Culture et animation	Christian BURLLOT Gabriel DUVAL Sylvie FUSELLIER Christelle JACQUEMOUD Paul LONGATTE Philippe ROUAUD Souad TERRASSIN André THIBAudeau
Commission Cœur de Ville	Sylvie FUSELLIER Magalie ANDRZEJEWSKI Françoise CRAND Gabriel DUVAL Jean-François GAUTIER Lætitia GUTH Christelle JACQUEMOUD Paul LONGATTE Souad TERRASSIN Erwan TANNEAU
Commission Vie scolaire et enfance	Philippe ROUAUD Sylvie FUSELLIER Lætitia GUTH Muriel MAHÉ Christel NORMAND Margareth SAMSON
Commission Transition énergétique et environnementale	Hélène MAVÉRAUD Eliane RENAUT Magalie ANDRZEJEWSKI Sébastien COIRRE Sabrina DUVAL Jonathan HERVÉ Caroline SOUFFLET Sébastien SOURGET
Commission Cadre de vie et bâtiments	Stéphane MÉREL Brice CLOUET Raphaël CONDÉ-JIMENEZ Sabrina DUVAL Regis GANDON Lætitia GUTH Armel MOYON Stéphane POILVÉ Erwan TANNEAU
Commission Sport	Muriel MAHÉ Christian BURLLOT Sébastien COIRRE Gabriel DUVAL Jean-François GAUTIER Stéphane POILVÉ Erwan TANNEAU
Commission Urbanisme et espace rural	Armel MOYON Gabriel DUVAL Paul LONGATTE Hélène MAVÉRAUD Stéphane MÉREL Sylvie MORAND Stéphane POILVÉ Philippe ROUAUD Valérie ROSE

## **DÉLIBÉRATION N°2021-054 – CONCLUSION D’UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L’AGENCE REGIONALE DE SANTE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D’UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID 19, A PONT-CHATEAU**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- > De solliciter l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire pour le financement des surcoûts liés à la mise en place et au fonctionnement du centre de vaccination de Pont-Château.
- > D'autoriser Mme le Maire à signer la convention correspondante, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à la mise en place d'un centre de vaccination contre la Covid 19, à Pont-Château.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-055 – VŒU MUNICIPAL VŒU MUNICIPAL POUR UN REFERENDUM AU SUJET DE LA REUNIFICATION DE LA BRETAGNE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 31 voix pour et 2 abstentions (Sabrina DUVAL, Sébastien COIRRE) :

- > D'adopter le vœu municipal, présenté ci-dessus, et invite en conséquence le gouvernement à organiser un référendum, à l'échelle des actuelles régions Bretagne et Pays de la Loire, portant sur le rattachement du Département de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne.

## **RESSOURCES HUMAINES**

---

### **DÉLIBÉRATION N°2021-056 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- > De créer les postes suivants au tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 : 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, 1 poste d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, 1 poste d'ETAPS principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

### **DÉLIBÉRATION N°2021-057 – CREATION DE POSTES D’AGENTS CONTRACTUELS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l’unanimité :

- > De créer les postes contractuels suivants :
  - Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 : 1 poste d'adjoint administratif à temps complet.
  - Du 7 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2021 : 6 postes d'adjoint d'animation à temps complet.
  - Du 8 juillet au 15 août 2021 : 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 28/35<sup>ème</sup>, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 24/35<sup>ème</sup>, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 16,5/35<sup>ème</sup>, 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 15/35<sup>ème</sup>.
  - Du 16 juillet au 15 août 2021 : 1 poste d'adjoint technique à temps complet.
  - Du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 30 septembre 2021 : 4 postes d'adjoints administratifs à temps complet.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-058 - MISE EN PLACE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De conclure, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, et sous réserve de l'avis favorable du Comité technique sur les conditions d'accueil et de formation des apprentis accueillis par la Commune, le contrat d'apprentissage suivant :

<b>Service</b>	<b>Diplôme préparé</b>	<b>Durée de la formation</b>
<i>Espaces verts</i>	<i>C.A.P. Jardinier paysagiste</i>	<i>2 ans</i>

## **TRANSITION ENERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE**

---

### **DÉLIBÉRATION N°2021-059 - AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION CONCLUE AVEC SNCF RESEAU POUR LA VOIE INEXPLOITEE 460 000 (SABLE-SUR-SARTHE / MONTOIR-DE-BRETAGNE) ET 459 300 (RACCORDEMENT BESNE - PONT-CHATEAU)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'occupation d'un immeuble bâti ou non bâti, dépendant du domaine public de SNCF Réseau sans exploitation économique non constitutive de droits réels portant sur la voie ferroviaire n°460 000, située entre les points kilométriques 425+016 et 430+479 ; et la voie ferroviaire n°459 300, située entre les points kilométriques 430+480 et 432+250 ; annexé à la présente délibération.

### **DÉLIBÉRATION N°2021-060 - CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE GESTION RELATIVE AU RUCHER DU VALLON DES BUTINEURS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer la convention conclue avec l'association BISE, relative à la gestion du rucher du Vallon des butineurs, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.

## FINANCES

### DÉLIBÉRATION N°2021-061 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET CARRE D'ARGENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'accepter la décision modificative n°2 du budget du Carré d'argent, telle que définie ci-dessous.

#### Dépenses de fonctionnement

#### Recettes de fonctionnement

Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
<b><i>Opérations réelles</i></b>					
<b>Chapitre 011</b>					
6188	Activités diverses	- 4 812,00 €			
<b>Chapitre 67</b>					
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00 €			
<b><i>Opérations d'ordre</i></b>					
<b>Chapitre 042</b>					
6811	Dotation aux amortissements	812,00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>- €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>- €</b>

#### Dépenses d'investissement

#### Recettes d'investissement

Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
<b><i>Opérations réelles</i></b>					
<b>Chapitre 21</b>					
2183	Matériel de bureau et informatique	812,00 €			
<b><i>Opérations d'ordre</i></b>					
<b>Chapitre 041</b>					
13141	Communes membres du GFP	7 026,00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>7 838,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>7 838,00 €</b>



## **DÉLIBÉRATION N°2021-062 – RAPPORT SUR L’AFFECTATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU) - ANNEE 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De prendre acte de la présentation du rapport présentant les actions menées au cours de l'année 2020 en matière de développement social urbain, grâce au versement de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-063 – INDEMNITES DE GARDIENNAGE DES EGLISES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De fixer l'indemnité de gardiennage des églises à 479.86 € pour l'année 2021, soit le montant maximum autorisé, correspondant à la somme allouée à un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-064 - ADHESION AU CONTRAT GROUPE D’ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de Loire-Atlantique.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-065 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION CONCLUE AVEC L’ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE, RELATIVE AU PORTAGE DE LA PARCELLE AD 310, SITUEE ALLEE DU BRIVET**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention conclue avec l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique, relative au portage de la parcelle AD 310, située allée du Brivet, annexé à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-066 - SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AMI CŒUR DE BOURG / CŒUR DE VILLE » POUR LE PROJET DE DEMOLITION DE BATIMENTS INDUSTRIELS DESAFFECTES, ALLEE DU BRIVET**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique au titre du dispositif « Cœur de bourg / Cœur de ville », à hauteur de 21 200 € (40% du coût H.T de l'opération), pour l'opération de démolition de bâtiments industriels désaffectés, situés allée du Brivet .
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-067 - ADHESION AU GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser l'adhésion de la Commune au Groupement de Défense Sanitaire de Loire-Atlantique.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-068 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UN PROJET ARTISTIQUE A DESTINATION "D'ELEVES DECROCHEURS" SCOLARISES AU COLLEGE FRIDA KAHLO**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'attribuer une subvention d'un montant de 1000 € à l'association du foyer socio-éducatif du collège Frida Kahlo, pour le financement d'un projet artistique à destination "d'élèves décrocheurs" scolarisés au collège Frida Kahlo.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-069 - CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC ATLANTIC' EAU PORTANT SUR DES TRAVAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE DU LOTISSEMENT COMMUNAL « LA CHASSELANDIERE »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer la convention avec Atlantic'Eau portant sur des travaux de desserte en eau potable du lotissement communal « La Chasselandière », annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## VIE SCOLAIRE, ENFANCE

### DÉLIBÉRATION N°2021-070 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION PORTANT SUR LE RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTES (RASED) CONCLUE AVEC LES COMMUNES DE LA CIRCONSCRIPTION DE PONT-CHATEAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à conclure la convention portant sur le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, conclue avec les Communes de la circonscription de Pont-Château, annexée à la présente ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### DÉLIBÉRATION N°2021-071 - TARIFS POUR LES ACTIVITES RELEVANT DU POLE VIE SCOLAIRE, ENFANCE : RESTAURATION SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'adopter les tarifs suivants pour les activités relevant du Pôle Vie scolaire, enfance, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- Restauration scolaire

QUOTIENT FAMILIAL	-350	351 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 +
REPAS ENFANT MATERNELLE	3,20 €	3,21 €	3,22 €	3,23 €	3,24 €	3,25 €
REPAS ENFANT PRIMAIRE	3,20 €	3,21 €	3,22 €	3,23 €	3,24 €	3,25 €
PAI	1,56 €	1,57 €	1,58 €	1,59 €	1,60 €	1,61 €
REPAS NON PREVU	4,71 €	4,72 €	4,73 €	4,74 €	4,75 €	4,76 €
REPAS ADULTE	5,21 €					

- Accueil périscolaire

QUOTIENT FAMILIAL	-350	351 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 +	
Allocataires CAF ou MSA	1er et 2ème enfants	0,57 €	0,67 €	0,94 €	1,10 €	1,46 €	1,57 €
	3ème enfants et +	0,35 €	0,47 €	0,59 €	0,75 €	1,00 €	1,06 €
Autres régimes	1er et 2ème enfants	0,78 €	0,92 €	1,13 €	1,25 €	1,64 €	1,74 €
	3ème enfants et +	0,62 €	0,69 €	0,92 €	1,03 €	1,36 €	1,45 €

- Accueil de Loisirs sans hébergement

QUOTIENT FAMILIAL		-350	351 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 +
<b>Journée vacances scolaires</b> 9h00 - 18h00	PONT-CHÂTEAU	8,07 €	8,73 €	10,06 €	11,34 €	11,98 €	12,83 €
	HORS COMMUNE	11,87 €	13,02 €	13,79 €	15,13 €	16,33 €	17,48 €
<b>Journée mercredis</b> 9h00 - 16h30	PONT-CHÂTEAU	5,01 €	5,66 €	6,27 €	6,87 €	7,44 €	7,98 €
	HORS COMMUNE	8,73 €	9,30 €	10,06 €	10,77 €	11,34 €	12,15 €
<b>Matin Mercredis</b> 9h00 - 12h ou 13h30 Ou <b>Après-midi Mercredis</b> 12h00 ou 13h30 - 17h30	PONT-CHÂTEAU	0,47 €	0,59 €	0,90 €	1,05 €	1,32 €	1,43 €
	HORS COMMUNE	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,85 €	1,99 €
<b>Garderie (tarifs 1/2 h)</b> 7h30 - 9h00  18h00 - 18h30	PONT-CHÂTEAU	3,17 €	3,18 €	3,19 €	3,20 €	3,21 €	3,22 €
	HORS COMMUNE	1,54 €	1,55 €	1,56 €	1,57 €	1,58 €	1,59 €
<b>REPAS</b>		3,17 €	3,18 €	3,19 €	3,20 €	3,21 €	3,22 €
<b>REPAS AVEC P.A.I</b>		1,54 €	1,55 €	1,56 €	1,57 €	1,58 €	1,59 €

## CADRE DE VIE, BATIMENTS

### DÉLIBÉRATION N°2021-072 - SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION DES PAYS DE LOIRE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRET ROUTIERS PRIORITAIRES DU RESEAU REGIONAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire au titre du dispositif de mise en accessibilité des points d'arrêts routiers prioritaires du réseau régional de transport de voyageurs, pour la mise en accessibilité des six points d'arrêts identifiés sur la Commune (Esat du Brivet, St-Guillaume - rue de Tréguilly, Boulevard Charles de Gaulle, église St-Martin, foyer de Coët-Rozic, La Chataigneraie).
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

# DÉLIBÉRATION N°2021-073 - CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE GESTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE ET LA SOCIÉTÉ LOTIPROMO POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU SURELEVÉ AU CARREFOUR DE LA RUE DU VELODROME ET DE L'ALLEE RENE GRENIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser la signature de la convention de gestion avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et la Société LOTIPROMO pour l'aménagement d'un plateau surélevé au carrefour de la rue du Vélo-drome et de l'allée René Grenier, annexée à la présente délibération, ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute démarche ou à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h54.*

A Pont-Château, le 28 mai 2021

Le Maire,  
Danielle CORNET



